



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

MARDI 9 MAI 2023
À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

- 1 / Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 20 mars 2023
Rapporteur : G. LENEVEU
- 2 / Décision Modificative n° 1 du BP 2023 / Intégration comptable de l'emprunt pour le financement du projet de la médiathèque - pôle culturel
Rapporteur : G. LENEVEU
- 3 / Décision Modificative n° 2 du BP 2023
Rapporteur : G. LENEVEU
- 4 / Personnel municipal / Modification du tableau des effectifs n° 2
Rapporteur : D. de WINTER
- 5 / Participation de la commune au financement du SIVOM des Trois Vallées
Rapporteur : G. LENEVEU
- 6 / Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi-HM de Caen la mer
Rapporteur : D. de WINTER
- 7 / Jury d'assises 2024 / Liste préparatoire
Rapporteur : G. LENEVEU
- 8 / Questions diverses

Fait à GIBERVILLE, le 28 avril 2023

Le Maire,
Gérard LENEVEU

